

Projet associatif

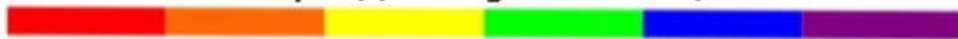
2023 - 2028

RENOUVELLEMENT

Centre LGBTI+ du Mans

26 Av du General de Gaulle, 72000 Le Mans

<https://homogene72.net/>



Mon Corps, Mon Genre, Mes Droits

Espace Philippe-Goude
26 Avenue du Général de Gaulle
72000 Le Mans
09.51.44.66.00

<https://homogene72.net/>
homogene72.asso.lgbt@gmail.com

Intérêt général CGI attribué par Direction des finances publiques le 23/05/2016

Jeunesse et education populaire attribué par la Préfecture de la Sarthe DDCS 72
14/04/2017

Numéro SIREN/SIRET : 52997312500022

Table des matières

I) Présentation de l'association

- 1) Qui sommes-nous
- 2) Nous trouver, nous contacter
- 3) Objet de l'association⁴

II) Etat actuel de l'association

1) Organisation de l'association

2) Ses valeurs

3) Ses missions

- a) Actions pédagogiques
- b) Actions culturelles
- c) Lutte contre la souffrance et promotion de la santé
- d) Lutte contre l'isolement et la précarité
- e) Accompagnement juridique
- f) Travail de mémoire

4) Principaux publics

- a) Public touché lors des actions extérieures
 - b) Public accueilli au sein des locaux
 - c) Particularités locales
- 5) Les partenaires

III) L'avenir de l'association

1) Le constat en 2023

- a) Les points forts de l'association
- b) Les points faibles de l'association

2) Les projets d'avenir

- a) Orientations à court terme
- b) Orientations à moyen terme
- c) Orientations à long terme

Précisions :

Ce dossier utilise volontairement l'écriture inclusive.

L'association Homogène est engagée contre toute forme de discriminations, de mise à l'écart, d'omission volontaire ou de hiérarchisation ; elle promeut l'égalité et souhaite adopter un langage non sexiste et dégenré. Elle considère que le langage nous lie en tant qu'espèce humaine et qu'il nous permet de communiquer, de nous organiser, de nous construire, de nous aimer, d'inventer et de transmettre ; il se doit donc d'inclure tout le monde.

Afin que la lecture reste compréhensible au plus grand nombre, l'usage du point médian est modéré et des formulations épiciennes ou en double flexion ont été préférées

1) Présentation de l'association

1) Qui sommes- nous ?

L'association Homogène (centre LGBTI+ du Mans) s'est constituée le 06 mai 1996. Il s'agit d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la Préfecture de la Sarthe (Numéro RNA W72 300 2718 ; ancienne référence 0723008767), publiée au journal officiel le 22 mai 1996 sous le nom de HOMOGENE. Le SIRET de l'association est 529 973 125 00022.

Elle est reconnue d'intérêt général (CGI) et agréée « Jeunesse et éducation populaire ».

2) Nous trouver, nous contacter

Depuis 1996, le local de l'association est situé au sein de l'espace Philippe Goude, 26 avenue du Général de Gaulle, 72000 Le Mans.

En 2022, l'association a également ouvert une antenne à Pontvallain, le local se situe place de la Mairie, 72510 Pontvallain.

Il est possible de contacter l'association en se rendant directement dans les locaux durant les permanences ou en la contactant par mail, réseaux sociaux ou téléphone :

Téléphone : 09 51 44 66 00

adresse email : homogene72asso.lgbt@gmail.com

Discord : <https://discord.gg/m7scxQ4nyK>

Facebook : @LGBT72.le.Mans

Instagram : @homogene.lgbt

@centreigbt72jeunes

@fier.e.s72

3) Objet de l'association

L'association Homogène, dans l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen inscrite dans le Préambule de notre Constitution du 04 octobre 1958, prenant appui sur les textes, lois, décrets, règlements, résolutions, chartes ou principes, tant nationaux qu'euro-péens ou internationaux, concernant les droits humains, existants ou à venir a pour objet de :

- faire progresser et défendre les droits des personnes LGBTI+ (Lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transgenres, intersexes,...) en général, ainsi que les intérêts collectifs des membres de l'association, en assurant notamment la promotion de l'égalité effective des droits des minorités sexuelles,
- lutter contre l'homophobie et contre toutes formes avouées ou non de discrimination, d'exclusion, d'injures, de violences et d'agressions, notamment celles en raison de l'orientation sexuelle, de pratiques homosexuelles, bisexuelles ou perçues comme telles, des mœurs, du sexe ou de l'identité de genre, à l'encontre d'individus ou de groupes,

- faire reconnaître la dignité des personnes LGBTI+ – homosexuel·le·s, bisexuel·e·s, transgenres, intersexes,... – en intervenant publiquement en faveur des droits de ces personnes, dans le cadre et selon l'éthique des luttes liées à la promotion des droits humains et des libertés fondamentales,
- défendre notamment les principes énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 et 1793, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (ONU) et la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ou dans tout texte à venir, pour faire appel à ces principes et combattre l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toutes formes de discriminations et notamment l'atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, et de combattre toutes violences et mutilations notamment sexuelles,
- soutenir la création, faire reconnaître et valoriser l'apport des cultures LGBTI+ – lesbiennes, gays, bi, trans, ... – à la Culture de l'Humanité,
- œuvrer pour permettre à chacun·e de découvrir et d'assumer positivement ses propres identité et orientation sexuelle et aider à l'intégration sociale des personnes LGBTI+,
- développer des espaces et des actions d'accueil, d'écoute, de solidarité et de convivialité pour les personnes LGBTI+ – lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transgenres,... – et leurs proches hétérosexuel·le·s, et le cas échéant, de distribuer une aide alimentaire lorsque nécessaire,
- conduire les actions dans le domaine de la santé communautaire en faveur des personnes LGBTI+ - lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transgenres, intersexes,... , et de leurs ami·e·s.
- mener, favoriser et diffuser les études et les recherches relatives à l'identité de genre et l'orientation sexuelle et à leurs incidences,
- œuvrer pour la reconnaissance pleine et entière de la déportation des homosexuel·le·s pendant la Seconde Guerre mondiale ; entreprendre des actions pour le maintien et les transmissions de cette mémoire, notamment en participant à la Journée nationale du souvenir et de la déportation ; mener, favoriser et diffuser les études et les recherches relatives à cette réalité historique.
- agir sur tout le territoire national, européen et international pour poursuivre l'objet de l'association en favorisant, le cas échéant, les échanges avec les organisations partageant nos objectifs, en s'organisant en fédération, associations locales, nationales ou internationales,
- ester en justice pour la poursuite de son objet, en exerçant notamment les droits de la partie civile devant toutes les juridictions compétentes.

II- Etat actuel de l'association :

1) Organisation de l'association :

Depuis sa création en 1996, l'association Homogène est entièrement bénévole et n'emploie aucun-e salarié-e.

L'association intervient sur l'ensemble du département de la Sarthe et sur les départements limitrophes en accord avec les centres LGBTI+ présents sur ces territoires.

L'association Homogène est composée en 2023 d'une centaine de membres adhérent-e-s et d'une trentaine de bénévoles. Le conseil d'administration est composé de 10 membres en 2023, dont les membres du bureau (présidence, trésorerie et secrétaire).

Le conseil d'administration est élu à la majorité absolue lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle. Seul-e-s les adhérent-e-s à jour de leur cotisation peuvent participer au vote. L'association a à cœur que la mixité au sein du conseil d'administration soit la plus effective possible afin de refléter la réalité des vécus LGBTI+. Elle comprend la mixité de genre (femme, homme, non binaire, autre) ; la mixité sociale (tant en termes de revenus financiers que de corps de métiers) ; la mixité d'âge (les mineur-e-s de plus de 16 ans sont éligibles et côtoient des personnes retraitées) ; la mixité des orientations sexuelles (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, pansexuel-le-s, asexuel-le-s, hétérosexuel-le-s). Les membres du conseil d'administration peuvent tout autant être des personnes appartenant à la communauté LGBTI+ ou être alliées de celle-ci.

Peuvent être adhérent-e-s : les membres d'honneur (dont la notoriété rejaillit sur l'association, le titre étant décerné par le conseil d'administration avec l'accord préalable de l'intéressé-e) ; les membres bienfaiteur-ice-s (ayant rendu service et fait un don à l'association, le titre étant décerné par le conseil d'administration) ; les membres adhérent-e-s (qui se sont acquitté-e-s d'une cotisation).

Chaque mission portée par l'association est pilotée par un-e bénévole référent-e. Les référent-e-s sont identifié-e-s sur le site de l'association et au sein des locaux afin que les usager-e-s sachent vers quelle bénévole adresser leur demande.

L'association dispose de deux locaux, celui de son siège social dans la ville du Mans et celui de son antenne rurale dans la ville de Pontvallain.

2) Ses valeurs :

Loin d'être communautaires, les valeurs d'Homogène sont universalistes et républicaines. Depuis sa création, Homogène a à cœur d'accueillir avec bienveillance, sans jugements et sans distinctions toute personne pour l'accompagner dans diverses démarches et questionnements. Elle est ouverte aux personnes directement concernées par les thématiques LGBTI+, mais également à leurs proches (parent-e-s, conjoint-e, enfants, collègues, ami-e-s, etc.). Elle milite pour le respect de la dignité humaine et l'acceptation des différences qui forment la diversité humaine.

Ses objectifs principaux sont de défendre les droits des personnes LGBTI+ et de lutter contre l'homophobie, la transphobie et l'intersexophobie et plus largement contre toute forme de discrimination et de stéréotype. Elle est une association de premier recours et lutte activement pour la prévention contre les comportements à risque et le suicide qui touchent particulièrement la communauté LGBTI+. Elle œuvre pour la promotion de la santé globale en incitant le public reçu au prendre soin de soi et en sensibilisant le monde médical pour faciliter l'accès aux soins.

Installée dans un département à ruralité forte, l'association prend en compte cette particularité géographique et sociale pour mener des actions adaptées et pertinentes, et se démarque en cela de nombreux centres LGBTI+ au vécu à dominance urbaine.

Dans une démarche d'éducation populaire, Homogène souhaite que le public soit acteur de son devenir dans une dynamique d'empowerment. Les référent·e·s bénévoles informent les personnes LGBTI+ de leurs droits et de l'évolution de ces derniers à travers un véritable travail de veille législative. L'association milite activement pour des avancées légales en faveur des personnes LGBTI+ en entrant régulièrement en contact avec les parlementaires locaux. Elle participe à l'élaboration d'alternatives éducatives, économiques, sociales, politiques, et mêmes médicales à travers la sensibilisation des acteurs de ces différentes sphères par leur public LGBTI+ et par la mise en place d'actions au sein de ses locaux. Elle favorise le développement d'une véritable entraide et d'échanges de savoirs et de savoir-faire au sein du public accueilli. Elle invite le public à être acteur de son devenir par le bénévolat.

3) Ses missions :

a) Actions pédagogiques :

Afin de lutter contre les discriminations et les stéréotypes, Homogène mène de nombreuses actions à visée pédagogique. Dans sa démarche d'éducation populaire, elle n'a pas pour objectif d'apporter un savoir descendant, mais d'échanger auprès du public afin de lui faire prendre conscience des rapports de domination qui régissent encore notre société, d'analyser et de discuter des rapports de pouvoir afin de permettre l'émancipation individuelle et collective. Nos actions ont pour objectif d'offrir un temps et un espace où le dialogue et l'échange collectif peuvent avoir lieu, afin de permettre à chacun·e de s'exprimer et de partager son expérience. Ces actions permettent aussi aux personnes auprès de qui nous intervenons, d'identifier l'association comme un lieu ressource si cela leur est nécessaire. Enfin, en échangeant sur nos missions et celles de nos partenaires associatifs, nous rappelons au public notamment les étudiant·e·s et les adolescent·e·s qu'il est possible de s'engager et d'agir pour une cause à tout âge, que l'émancipation est une entreprise individuelle et collective qui n'est pas réservée qu'aux personnes majeures.

Homogène mène des actions pédagogiques variées :

Les interventions en milieu scolaire

Elles se font à la demande des établissements. Le contenu de ces interventions au sein d'un groupe classe est modulé en fonction du projet pédagogique de l'établissement, du niveau de la classe et de la classe d'âge, du déroulement des échanges avec les élèves, de leurs attentes et questionnements. Nos interventions sont respectueuses de la légalité et de la sensibilité du public concerné. Les échanges sont animés par un binôme de bénévoles formé·e·s. Ces interventions ont pour principale mission la lutte contre les LGBTIphobies et plus largement tout type de discrimination. Elles répondent à une volonté de l'éducation nationale de lutter contre les discriminations en son sein, en particulier pour protéger ses élèves ; mais également de sensibiliser les nouvelles générations afin de construire le monde de demain basé sur la tolérance, le respect et l'égalité.

Les forums

Ce sont des ateliers mis en place au sein des établissements, à leur demande. Ils peuvent avoir lieu dans les établissements d'enseignement du secondaire tout comme les établissements

d'enseignement supérieur ou des centres de formation professionnelle. Ces forums peuvent se faire en partenariat avec d'autres associations lorsqu'ils sont organisés autour d'une thématique spécifique (ex : la santé sexuelle). Lors des forums, l'association est présente sur un stand et le public vient à sa rencontre pour échanger. Les personnes qui viennent à la rencontre de l'association le font dans une démarche volontaire et afin d'obtenir des réponses à leurs questionnements.

Les rallyes

Ils sont organisés en lien avec les associations du collectif toutSEXplique 72, autour de la thématique de la vie affective et sexuelle. Des groupes scolaires sous la responsabilité d'un·e adulte de leur établissement, se rendent au sein des locaux de quatre structures mancelles (Centre Info Jeunesse, Homogène, Planning Familial, et le CPVD : Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage). Ces rallyes ont pour objectif de permettre aux élèves d'identifier et localiser des structures ressources dans leur ville et de passer une première fois la porte des locaux.

Sensibilisation du milieu professionnel

Homogène intervient sur demande (l'association est très souvent sollicitée par les infirmières scolaires et les ressources humaines de grandes entreprises) mais également à l'initiative de l'association (ex : sensibiliser les commerçant·e·s à l'accueil du public LGBTI+ afin de lutter contre les LGBTIphobies dans l'espace public).

b) Actions culturelles :

L'association Homogène connaît l'**importance de la culture comme vecteur de sensibilisation et de revendication**. Elle veille à diversifier les lieux culturels dans lesquels elle intervient afin de toucher l'ensemble de la population sarthoise et non uniquement le public urbain de centre-ville. La proposition d'œuvres et les débats organisés en lien avec celles-ci permettent de sensibiliser un public méconnaissant les enjeux LGBTI+. Ces actions se veulent ainsi à la fois culturelles et pédagogiques.

L'association Homogène souhaite également **soutenir la création, faire reconnaître et valoriser l'apport des cultures LGBTI+ à la Culture de l'Humanité**. Elle sait l'importance pour le jeune public LGBTI+ de trouver des référent·e·s auquel·le·s s'identifier qu'il s'agisse de personnages réels ou fictifs et de toute origine (territoriale, sociale, culturelle, économique, etc.), des références qui soient positives et qui sortent du prisme des violences LGBTIphobes. Elle souhaite mettre en avant la culture Queer, la faire reconnaître comme véritable pan culturel et lutter contre son invisibilisation.

Pour cela Homogène travaille en partenariat avec **plusieurs partenaires culturels sarthois mais aussi avec des acteurs culturels d'envergure nationale** (ex : Institut du Monde Arabe). Ces projets culturels peuvent être à l'initiative d'Homogène ou à l'initiative des partenaires.

Parmi ses actions régulières, nous pouvons citer : la **confection de courts métrages** en collaboration avec des lycéen·ne·s (option cinéma) ; l'animation de plusieurs **ciné-débats** dans différents cinémas sarthois, la participation à l'**organisation de représentations théâtrales** ; l'organisation d'**expositions d'artistes LGBTI+** ; le travail collaboratif avec des **librairies** locales ; la participation à diverses **émissions de radio**. Homogène dispose également au sein de ses locaux d'une bibliothèque et d'une vidéothèque ouverte à ses adhérent·e·s et portant sur les thématiques LGBTI+.

Homogène fait partie des **organisateur·s du festival des fiertés de la ville du Mans**. Ce festival a lieu chaque année lors du mois des fiertés (mois de juin). Durant ce festival, diverses manifestations

culturelles ont lieu (spectacles, expositions, conférences de presse, ciné-débats, etc.). Le temps fort de ce festival est la marche des fiertés qui réunit chaque année plusieurs milliers de personnes. A cette occasion des discours de revendication sont tenus et des artistes LGBTI+ se produisent sur scène.

c) Lutte contre la souffrance et promotion de la santé :

Les personnes LGBTI+ sont particulièrement frappées par les violences de toute forme : coups, moqueries, humiliation, outing, discrimination, harcèlement, violences sexuelles, ostracisme, rejet, invisibilisation, silencialisation, atteinte à la dignité, refus de prise en charge médicale... conduisant à la précarité, l'isolement et le développement de pathologies physiques et psychiatriques. Ces différentes violences et leurs conséquences graves font que malgré des lois cherchant à protéger les personnes LGBTI+, le taux de suicide est très élevé parmi cette population (entre 6 et 16 fois plus que pour les personnes hétérosexuelles en particulier chez les plus jeunes et chez les personnes trans). Il en va de même pour les conduites à risques.

Paroles arc-en-ciel (permanence d'écoute)

Pour ces raisons, Homogène a depuis le 02 juin 2016, ouvert une permanence d'écoute confidentielle, anonyme et gratuite au sein de son local du Mans. Cette permanence est ouverte à toute personne qu'elle soit membre ou non de la communauté LGBTI+. Elle reçoit ainsi de nombreuses familles inquiètes pour leurs proches, mais également des personnes en questionnement ne se définissant pas LGBTI+. Cette permanence d'écoute appelée « Parole arc-en-ciel » est ouverte tous les jeudis de 17h30 à 19h30 ainsi qu'un mercredi par mois. Ayant conscience qu'il est parfois difficile pour une personne de pousser la porte d'un lieu étiqueté LGBTI+, une permanence hebdomadaire a également lieu, depuis 2017, au sein des locaux du Planning familial, les mardis de 17h à 19h où elle porte le nom de « Passerelle arc-en-ciel ».

Toute personne peut venir sans rendez-vous, exprimer en confiance dans un cadre confidentiel et neutre, ses questions, ses doutes, ses difficultés. Ces situations émotionnelles sont parfois complexes, bloquées ou répétitives et l'objectif de l'association est de soutenir la personne écoutée, de l'accompagner dans une dynamique constructive d'accueil, de compréhension, d'analyse et de réponse.

Chaque écoutant.e des cellules d'écoute a suivi activement la formation à l'écoute centrée sur la personne (Carl Rogers) ainsi que diverses formations complémentaires (repérage de la crise suicidaire, gestion de l'agressivité, etc.).

A ce titre, Homogène est référencée dans l'annuaire des acteurs ressources de lutte contre le suicide par l'Agence Régionale de Santé.

Sensibilisation de la sphère médicale

Parce que la personne en souffrance a parfois besoin de soins et parce qu'il existe un passif historique entre le monde médical et la communauté LGBTI+ qui entretient encore aujourd'hui la méfiance et le renoncement aux soins, Homogène sensibilise la sphère médicale.

L'association a rencontré plusieurs soignant.e.s pour travailler sur une prise en charge adaptée du public LGBTI+, en luttant contre les stéréotypes encore trop ancrés (ex : la sexualité des femmes

lesbiennes est souvent invisibilisée et il est encore difficile d'obtenir une prise en charge gynécologique), en informant des avancées médicales (ex : la PrEP comme moyen de lutter contre la pandémie du VIH) et des avancées législatives (ex : la prise en charge de la transidentité n'est plus réservée à des équipes protocolaires). Elle rappelle également aux soignant·e·s de prendre en compte le passif historique qui existe entre la sphère médicale et la communauté LGBTI+ et de prendre en compte la méfiance et la peur que ce passif a fait naître au sein de celle-ci afin d'apporter la réponse la plus adaptée. Nous conseillons ainsi de mettre en avant des signes rassurants, indiquant à leur patient·e que cet espace médical est un espace « safe » informé des réalités LGBTI+, que les tabous peuvent être levés et que la confiance patient·e/soignant·e peut réellement se déployer afin de procéder à une prise en charge médicale réellement efficace.

Approche communautaire dans le domaine de la santé

Homogène développe également une approche communautaire dans le domaine de la santé. C'est en particulier le cas concernant le domaine de la prévention sexuelle, ainsi que des soins apportés aux personnes transgenres et au parcours médical de transition.

Cette approche communautaire se fait à plusieurs titres :

- Elle prend en compte la méfiance de la communauté LGBTI+ vis-à-vis des institutions médicales résultant de l'oppression médicale et du refus de prise en charge qui eurent cours lors du XXe siècle (qui ont parfois encore cours),
- Elle est une réponse à la désertification médicale et au manque d'accès aux soins,
- Elle permet la co-construction de savoirs au sein de la communauté LGBTI+ afin de la rendre experte profane et actrice de sa santé, permettant un meilleur accompagnement et favorisant l'autonomie.
- Elle est directement au contact des personnes concernées qui sont en quête de réponses et qui lui font confiance. Elle est en première ligne pour observer rapidement les évolutions qui ont cours au sein de la communauté (ex : pratique du chemsex) et alerter les instances médicales souvent éloignées des réalités du terrain. Elle peut facilement diffuser des enquêtes de santé et participer à des études et des recherches sur les prises en charge médicales, les retours sur l'efficacité des traitements, les incidences des LGBTIphobies sur la santé,...
- Elle est identifiée comme lieu ressource par les personnes LGBTI+ et touche un public qui n'a pas toujours conscience que d'autres instances peuvent répondre à ses problématiques ou qui ne se sent pas concerné par leur domaine de compétence (ex : la pratique du Chemsex perçue par beaucoup d'usager·e·s comme une pratique sexuelle et qui ne se définissent pas comme usager·e·s de drogue).
- Elle prend en compte la réalité des vécus LGBTI+ et adopte une vision élargie pour une meilleure prise en charge médicale et un réel consentement éclairé de la part des patient·e·s (ex : comparaison des délais pour obtenir les effets visibles d'un traitement hormonal et des délais des diverses démarches administratives dans le cadre d'un parcours de transition afin d'éviter un décalage entre le physique d'une personne et ses papiers d'identité).

Toutefois, **Homogène ne réserve pas son expertise qu'à la communauté LGBTI+**, elle travaille de pairs avec les autres instances médicales de la Sarthe, qu'il s'agisse d'associations (Planning familial, Aides, CARUUD,...) mais aussi d'institutions (CPVD, EPSM,...).

Elle souhaite également **apporter son expertise pour soulager d'autres structures**, notamment en évoquant la santé sexuelle et la contraception dans le cas des pratiques dites « hétérosexuelles » (mais qui concerne également les personnes bisexuelles, pansexuelles,...). Ces besoins furent exprimés en

particulier lorsque le CPVD du Mans dû entièrement se consacrer à la lutte contre la Covid 19, laissant le Planning Familial gérer seul les dépistages et la prévention

d) Lutte contre l'isolement et la précarité

Accueils conviviaux

Parce que les personnes LGBTI+ ont encore du mal à parler de leur vécu, craignent ou vivent le rejet et l'ostracisme, parce qu'elles ne trouvent pas toujours de lieux où exister dans l'espace public, parce qu'elles ont besoin de partager leur vécu avec des personnes ayant un expérientiel similaire et donc des ressentis semblables, parce qu'elles ont aussi besoin de sentir un instant qu'elles ne font pas partie de la minorité opprimée mais de la norme, Homogène a mis en place dès 1996 des accueils conviviaux.

Ces derniers ont lieu au sein du local du Mans, les mardis en non-mixité trans (de 19h à 21h) et les mercredis, ouverts à toute personne (de 18h à 21h). Sur le site de Pontvallain, ils ont lieu les vendredis (de 18h à 21h). D'autres temps conviviaux sont également organisés dans des villes du département sarthois comme la Ferté-Bernard.

Ces temps conviviaux sont accessibles sans RDV, ils ont pour but de recréer du lien social, de regagner en confiance en soi et de lutter contre l'isolement.

D'autres temps conviviaux sont organisés ponctuellement durant l'année en dehors des locaux (soirées thématiques, randonnées, pique-nique,...).

Les encadrant·e·s de ce temps sont vigilant·e·s et interviennent si nécessaire pour que ces temps se déroulent dans la bienveillance et dans l'acceptation d'autrui quel que soit son vécu. Ces temps ont également pour objectif de repérer les personnes fragilisées dans l'objectif de leur apporter l'aide adaptée.

Dispositif Home au Mans

Face au constat que le département sarthois n'était pas doté d'un dispositif prenant en charge les jeunes LGBTI+ chassé·e·s du domicile familial en raison de leur orientation affective, sexuelle ou de leur identité de genre et que les dispositifs de biens communs étaient surchargés et apportaient des réponses inadaptées à ce public (en particulier le public transgenre dont le physique pouvait être jugé « ambigu » par d'autres usager·e·s non LGBTI+ et qui devaient faire face à des violences verbales mais également physiques et sexuelles), Homogène a participé à la mise en place du dispositif Home au Mans en 2020. En lien avec les partenaires du collectif toutSEXplique 72 et avec les instances municipales et départementales et soutenu par la DILCRAHce dispositif a pour missions de repérer les jeunes LGBTI+ âgé·e·s de 18 ans à 25 ans, sans abri suite au rejet du domicile familial ou conjugal, de les placer dans un hébergement temporaire d'urgence, de leur offrir l'accompagnement social nécessaire pour l'ouverture de leurs droits sociaux, la reprise d'études ou d'emploi et la reconstruction psychologique. Ce dispositif d'hébergement et d'accompagnement sur une durée de plusieurs mois permet aux jeunes de retrouver leur autonomie et leur dignité.

La lutte contre la précarité

Le public LGBTI+ étant régulièrement exposé aux situations de précarité, l'association Homogène les informe et les oriente vers les associations et les dispositifs d'aide aux personnes en difficulté (CCAS, mission locale,...) ou vers des dispositifs d'aide spécifiques comme la MDPH (Maison Départementale Pour le Handicap) ou encore la SPADA (Structure du Premier Accueil du Demandeur d'Asile) et les associations d'accompagnement des personnes migrantes.

e) Accompagnement juridique

Parce que la législation évolue vite et que les droits LGBTI+ ne sont pas toujours connus, il est fréquent que les personnes LGBTI+ se voient refuser l'accès à leurs droits. Homogène mène une **veille législative pour informer la population LGBTI+**. En cas de constat **de discrimination**, Homogène cherche à **établir le dialogue** et apporte les renseignements et les documents nécessaires afin que la situation cesse. En cas de refus de remise en question et **de persistance du refus de droits**, Homogène n'hésite pas à **mobiliser ses partenaires** et à **saisir le défenseur des droits** afin d'exiger l'application du droit. Si malgré ces nouvelles interventions, la situation n'évolue pas, Homogène fait **appel au RAVAD** (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Agressions et de Discriminations en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre et de leur état de santé) et oriente vers des **associations d'aide aux victimes**. Elle **peut également se constituer partie civile**.

La **gendarmerie et la police nationale** ne prennent pas toujours conscience des violences que subissent les personnes LGBTI+ et les réponses apportées sont quelques fois inadaptées ; Homogène **veille à ce que l'accueil des victimes se déroulent dans les meilleures conditions possibles**. Elle n'hésite pas à faire appel à l'association Flag pour faire la médiation avec leurs collègues et **rappeler les bonnes pratiques** (cette association formée de fonctionnaires de police et de gendarmes LGBTI+ a pour objectif de lutter contre toutes formes de discriminations LGBTIphobes au sein du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Justice, mais également auprès de la population sollicitant ses services). Consciente qu'il existe un passif historique entre les forces de l'ordre et la population LGBTI+, Homogène cherche à **rassurer les victimes et les incite à déposer plainte**.

La complexité du droit de la population transgenre a incité l'association à **accompagner juridiquement la population trans**, en particulier en ce qui concerne les changements de papiers auprès du Tribunal de Grande Instance. L'association aide à la **rédaction des requêtes en changement de sexe** et à la conception des différents dossiers.

f) Travail de mémoire

La communauté LGBTI+ a fait partie et fait encore partie des minorités opprimées. De ce fait, elle a été victime à plusieurs reprises de violences lors des périodes les plus sombres de l'histoire du XXe s. **Homogène se mobilise en faveur d'un travail de mémoire** afin que l'histoire de la communauté ne soit pas oubliée, en particulier en ce qui concerne **la mémoire de la déportation** lors du IIIe Reich et de la Seconde guerre mondiale, ainsi que les débuts de **l'épidémie du VIH**. L'association participe à la **journée du souvenir de la déportation** et à celle du **1er décembre (journée mondiale de lutte contre le VIH)** durant lesquelles diverses manifestations (discours, projections de films, expositions,...)

rappellent les faits qui se sont déroulés et les violences vécues. Lors de la marche des fiertés, un « die in » est organisé en hommage aux personnes victimes de LGBTIphobies. Plusieurs journées, comme celle du 17 mai (journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) ou celle du souvenir trans (TDoR) commémorent également la mémoire des victimes assassinées ou poussées au suicide.

Cependant, plus qu'un devoir de mémoire qui impose de se battre contre la silencialisation et l'oubli mais sans interroger l'exactitude du souvenir, Homogène souhaite qu'un travail de mémoire soit réellement mené. Elle encourage dans ce sens, tout travail d'enquêtes et de recherches notamment historiques menées sur ces périodes et ces faits.

Missions de l'association homogène

Actions pédagogiques	Interventions en milieu scolaire Forums Rallyes Sensibilisation du milieu professionnel
Actions culturelles	Confections de courts métrages Participation à des ciné-débats Organisation de représentations théâtrales Expositions d'artistes Participation/ animation d'émissions de radio Partenariat avec des librairies Organisation du festival des fiertés
Lutte contre la souffrance et promotion de la santé	Parole arc-en-ciel (permanence d'écoute) Améliorer l'accès aux soins / sensibilisation de la sphère médicale Approche communautaire dans le domaine de la santé Partenariats avec les structures de promotion en santé sexuelle
Lutte contre l'isolement et la précarité	Accueils conviviaux Dispositif Home au Mans (dispositif de mise à l'abri) Réorientation du public vers les structures d'aides sociales (CCAS, mission locale,...) ou spécifiques (MDPH, SPADA,...)

Accompagnement juridique	Veille législative Dialogue / sensibilisation en cas de discrimination Saisine du défenseur des droits Orientation de la victime vers des associations spécialisées (associations d'aide aux victimes, RAVAD, ...) Se constituer partie civile Veiller au bon accueil des victimes au sein des gendarmeries et des commissariats de police Inciter les victimes à déposer plainte Accompagnement juridique et administratif des personnes trans (rédaction de requêtes pour modifier l'Etat civil)
Travail de mémoire	Participation à la journée du souvenir de la déportation Actions et communication autour du 17 mai (journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) et du TDoR (journée du souvenir trans) Actions autour du 1^{er} décembre (journée de lutte contre le sida) Die in (temps de recueillement) organisé lors de la marche des fiertés Soutenir les recherches scientifiques et la constitution d'archives portant sur les violences subies par les personnes LGBTI+

4) Principaux publics

a) Public touché lors des actions extérieures

Les actions extérieures ayant pour objectif la sensibilisation et la prévention contre l'homophobie et la transphobie, ont principalement lieu dans le cadre scolaire. Le public touché lors de ces actions est donc en majorité un public jeune, cisgenre (non-trans) et hétérosexuel. Plusieurs commerces, entreprises, administrations sont sensibilisés aux enjeux LGBTI+ avec pour objectif de prévenir les pratiques discriminatoires ou d'y mettre fin ; lors de ces actions le public est adulte et en majorité hétérosexuel et cisgenre (non-trans). La sphère médicale est également sensibilisée pour lutter contre les préjugés responsables du refus de soins et pour être au fait des dernières avancées législatives dans la prise en charge médicale ; ce travail de sensibilisation s'adresse à un public adulte qui dans sa majorité, n'appartient pas à la communauté LGBTI+.

b) Public accueilli au sein des locaux

Le public accueilli au sein des locaux est relativement mixte en termes de genre (hommes, femmes, non-binaires, ...), d'âge et de catégories sociales. Il s'agit en grande majorité d'un public LGBTI+ et de leurs proches (parent·e·s, fratries, conjoint·e, ...) qui souhaite des renseignements ponctuels. Cependant, il est remarqué que le public revenant sur le long terme (aux temps d'écoute et aux temps conviviaux) est un public davantage isolé, précaire, qui cherche à recréer du lien social. Le public en situation de migration est également présent lors des temps conviviaux.

c) Particularités locales

Le public accueilli au sein de l'antenne sud (Pontvallain) est différent de celui accueilli dans le centre-ville du Mans. Il est remarqué qu'il est moins isolé au niveau social et familial et en meilleure santé. La présence d'organismes d'aides sociales sur la commune du Mans (mission locale, CCAS, MDPH, SPADA, ...), la présence de personnes en situation de migration qui restent à proximité de la préfecture et des CADA (Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile), l'accessibilité du local en transports en commun ou à pied expliquent probablement cette différence.

5) Les partenaires

Depuis sa création en 1996, l'association Homogène travaille avec de nombreuses associations locales, régionales et nationales mais également avec les municipalités et les institutions locales.

Elle fait partie de **la Fédération LGBTI+** qui regroupe des centres et des associations locales ou nationales LGBTI+. Les objectifs de la Fédération sont la mise en commun des savoir-faire et des spécialités de chaque association membre, de construire des campagnes de mobilisation et/ou de sensibilisation relatives aux différents enjeux LGBTI+, de publier des communiqués de presse réagissant à l'actualité nationale et internationale, de partager des initiatives LGBTI+ extra fédérales.

L'association Homogène travaille en étroite collaboration avec **la communauté urbaine du Mans - Le Mans métropole** qui lui met à disposition son local associatif et qui est partenaire sur de nombreux événements culturels et lors d'actions de promotion de la santé sexuelle et de lutte contre les discriminations. Depuis la création de l'antenne sud à Pontvallain en 2022, l'association est également partenaire de **la mairie de Pontvallain** dont elle occupe une partie des locaux.

Dans le cadre de la promotion de la santé sexuelle, Homogène est **membre actif du collectif ToutSEXplique 72**, collectif d'une vingtaine d'associations coordonné par le Planning Familial 72 et le CPVD de l'hôpital du Mans. Ce collectif favorise la coordination entre les acteurs et les actrices de terrain pour la mise en œuvre, le suivi et l'évolution d'actions sur le territoire du Mans.

L'association Homogène travaille régulièrement en **collaboration avec la FAL 72** (Ligue de l'enseignement- fédération des associations laïques).

Elle **coorganise** le festival des fiertés **avec l'association LMLGBT**.

Depuis quelques années, les liens entre l'association et le **pôle santé sud du Mans ou l'EPSM de la Sarthe** (Etablissement Public de Santé Mentale) se sont renforcés, notamment autour de la prise en charge médicale des personnes trans.

L'association répond à plusieurs **appels à projet de l'ARS** (Agence Régionale de Santé) et de la **DILCRAH** (délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT).

Enfin, l'association travaille avec plusieurs acteurs culturels du département sarthois tels que des **cinémas**, des **théâtres**, des **radios locales**, des **librairies**, des **salles d'exposition**.

III- L'avenir de l'association

1) Le constat en 2023

a) Les points forts de l'association

Homogène est **reconnue d'utilité publique et dispose de l'agrément jeunesse et éducation populaire** qui lui permettent de légitimer ses actions et rassurent les partenaires. Elle est également **membre de la Fédération LGBTI+ et du collectif toutSEXplique 72**.

Les **valeurs fortes** portées par les bénévoles de l'association, le **développement de partenariats importants depuis 1996**, l'ancienneté de l'association et surtout la reconnaissance de ses compétences et de son expertise font d'Homogène **une structure de référence au sein du département**, mais également dans un rayon plus vaste (**à l'échelle régionale voire nationale**) comme en témoignent les nombreuses demandes qui lui sont adressées. Les demandes de partenariats, de projets de sensibilisation, d'interventions pédagogiques,... ont connu une forte augmentation ces dernières années. L'association a également reçu au sein de ses locaux plusieurs député·e·s ainsi que deux ministres sur la période 2022-2023, ce qui n'a fait qu'accentuer sa légitimité et son rayonnement.

Les demandes des usager·e·s sont également plus nombreuses. Ces dernières sont le résultat de plusieurs variantes :

- l'évolution du droit nécessitant des demandes d'éclaircissement pour entamer des démarches (accès à la parentalité, parcours de transition de genre,...)
- une meilleure identification de l'association (en particulier grâce aux interventions en milieu scolaire)
- une meilleure acceptation des personnes LGBTI+ au sein de la société qui pousse les personnes à faire leur coming out et à entrer en contact avec des associations LGBTI+
- un territoire d'intervention qui s'est étendu notamment avec l'ouverture de « l'antenne sud » en milieu rural, à Pontvallain
- une immigration toujours très importante et qui ne faiblit pas en raison de l'actualité internationale
- une précarité qui s'accroît en particulier au sein des classes populaires et moyennes et qui renforce l'isolement
- un maillage médical qui s'amenuise en raison de départs en retraite nombreux et dont les postes ne sont pas repris
- la pandémie du Covid 19 qui a renforcé l'isolement de nombreuses personnes et accentué les violences intrafamiliales. La reprise du travail suite aux déconfinements qui a réactivé les violences subies au sein du milieu professionnel.

Homogène est très engagée dans la prise en compte des particularités du département rural qu'est la Sarthe. Son ambition est forte d'offrir un véritable maillage associatif pour aller à la rencontre d'une population déjà isolée et ne pouvant se déplacer du fait du manque de transports en commun. Pour cela, elle a ouvert **une antenne rurale à Pontvallain** (Sud Sarthe) en 2022. Cette antenne a permis de rencontrer un public nouveau aux besoins différents du public urbain, de recruter de nouvelles et nouveaux bénévoles, de mettre en place de nouveaux partenariats. De plus, la communication faite par les médias et la mairie lors de l'inauguration et la venue de plusieurs élu·e·s (député·e·s, sénateurs, conseillers départementale et régionale, président de la communauté de commune) ont permis à l'association de bénéficier d'une véritable publicité.

L'association a consacré un budget conséquent **au renouvellement de ses supports de communication** en travaillant avec un graphiste. A l'issue de ce travail, plusieurs centaines de flyers et de cartes de visite ont été imprimés avec des informations plus claires et actualisées.

Conscients que la santé financière est une garantie d'avenir pour l'association, plusieurs membres du conseil d'administration ont bénéficié d'une **formation dédiée à la recherche de financements**. Cette formation fut dispensée **par la Ligue de l'Enseignement** –FAL 72 (Fédération des Associations Laïques) dont Homogène est adhérente.

Homogène est **adhérente au RAVAD** (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre et de leur état de santé), ce qui lui permet de bénéficier d'un véritable soutien et accompagnement juridique.

b) Les points faibles de l'association

Si Homogène a à cœur de continuer de mener à bien ses missions, elle est très **fragilisée par son manque de bénévoles efficient·e·s**. Le nombre de bénévoles malgré leurs fortes motivations et compétences, ne peut répondre à la totalité des missions que veut mener l'association. Des cas d'épuisement sont recensés et un sentiment de ne pas trouver de relève règne.

Concernant les **interventions en milieu scolaire**, elles sont **difficiles à mener par des bénévoles en activité professionnelle**, car il ne leur est pas possible de poser des jours de congé pour se rendre dans les classes sur le temps scolaire (en particulier pour les bénévoles qui travaillent au sein de l'éducation nationale).

De plus, la **crainte d'un départ des bénévoles** (déménagements, fondation de familles, etc.) **inquiète quant à la pérennité des actions menées et la perte des compétences et de l'expertise** acquises sur plusieurs années.

Le manque de subventions de fonctionnement, de plus en plus rares au profit de subventions de projets, contraignent les bénévoles et le conseil d'administration à se réserver à des tâches administratives très chronophages et dont l'utilité réelle est interrogée (ces subventions de projets sont souvent accordées pour un an, peu reconduites, ne pouvant pas être utilisées pour d'autres besoins même lorsqu'il reste de l'argent et ne pouvant pas non plus être économisées). Plusieurs bénévoles pour mener à bien leurs missions sont obligé·e·s de se déplacer à travers le département engageant à terme des frais importants. Si certain·e·s préfèrent déduire fiscalement leurs frais de déplacements au lieu de demander un remboursement à l'association, cela ne peut pas être le cas des bénévoles plus précaires qui ne sont pas imposables.

Les partenariats avec les institutions qui permettent à Homogène d'être reconnue dans ses domaines de compétences et de toucher des subventions plus facilement sont également problématiques. En effet, lors des réunions avec ces **partenaires institutionnels**, les bénévoles rencontrent des salarié·e·s de ces institutions. Ces salarié·e·s exercent leurs missions sur leur temps de travail et **fixent les réunions en journée. Cela n'est pas compatible avec l'emploi du temps de la majorité des bénévoles qui exercent une activité professionnelle** en plus de leur engagement associatif et qui ne sont pas disponibles sur ces créneaux. Homogène craint de passer à côté de nombreux projets et de subventions parce que ses membres ne peuvent pas être présent·e·s aux réunions.

Homogène ressent de plus en plus la **nécessité d'employer un·e salarié·e**. Cela lui permettrait d'assurer la pérennité de ses missions et la transmission des savoirs, de nouer des partenariats, d'être présente aux réunions de nos partenaires institutionnels et de rechercher activement des financements. Cependant, Homogène n'a à l'heure actuelle pas les moyens de rémunérer un·e salarié·e.

2) Les projets d'avenir

Homogène a pour **ambition principale de poursuivre et développer ses missions dans les territoires isolés de Sarthe**. Bien que les ressources en ligne permettent aujourd'hui à de nombreuses personnes d'accéder à de l'information, les besoins sont toujours très forts de rencontrer physiquement, d'échanger avec des personnes ayant le même vécu. Or la hausse des prix du carburant, l'absence de transports en commun, le fait de ne pas posséder de véhicule, ou l'impossibilité de s'éloigner pendant plusieurs heures du domicile familial sans éveiller de soupçons, contraignent les personnes LGBTI+ et notamment les plus jeunes, les plus âgé·e·s et les plus précaires à rester dans l'isolement. Cet isolement est d'autant plus prégnant lorsqu'aucune association partenaire n'est présente sur ces lieux et accentue une impression d'abandon. Cet abandon ressenti est partagé par les soignant·e·s, les établissements scolaires, les mairies et les différents acteurs territoriaux qui sont au contact de personnes fragilisées et réclamant de l'aide.

Confrontée à de nombreuses personnes en détresse financière et sociale, présentant également des troubles psychologiques ou psychiatriques, l'association ressent de plus en plus le besoin de **développer ses compétences psychosociales** et/ou d'être accompagnée dans les prises en charge.

L'embauche d'un-e salarié-e serait une réponse à de nombreuses inquiétudes (crainte d'un épuisement des bénévoles, crainte d'une perte des connaissances et de l'expertise en cas de départ d'un-e bénévole, besoin d'être présent-e à des réunions se déroulant en journée, besoin de rechercher des sources de financement).

a) Orientations à court terme

Homogène sait qu'en premier lieu, elle doit **répondre aux missions** sur lesquelles elle est engagée. Les bénévoles sont toujours pleinement investis et s'engagent à répondre à l'ensemble des missions de 2023. Ces actions sont essentielles pour le public, mais également pour entretenir la confiance avec nos partenaires.

Le conseil d'administration souhaite renouveler son agrément JEP (Jeunesse et Education Populaire), cet agrément offre à l'association la légitimité d'intervenir au sein des établissements scolaires. De plus, cet agrément reconnaît les valeurs d'éducation populaire et d'empowerment portées par Homogène.

Le conseil d'administration s'engage à **poursuivre ses demandes de subventions** (DILCRAH, FDVA, municipales, départementales et cantonales). Il s'engage également à transmettre les différents documents remplis à ces occasions, aux conseils d'administration futurs pour que ces derniers puissent avoir un modèle et que leurs démarches soient facilitées. Le conseil d'administration s'engage également à **diversifier ses demandes de subvention** en mettant à profit les connaissances acquises au cours de la formation proposée par la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Associations Laïques du 72.

Consciente que les subventions, notamment les subventions de projets, connaissent leurs limites (demande de projet innovant, impossibilité d'utiliser une partie de la subvention pour financer un autre projet, obligation d'utiliser la somme versée sur un temps donné sans possibilité de l'économiser pour les années futures, impossibilité de les renouveler sur plusieurs années,...), l'association Homogène décide de **relancer les demandes de dons** auprès des particulier-e-s et des commerces.

Homogène se lance à la **recherche active de bénévoles**. L'ouverture de « l'antenne sud » à Pontvallain a permis déjà de répondre en partie à ce besoin, mais il est nécessaire de recruter encore, en particulier des personnes formées et pouvant être disponibles pour les interventions en milieu scolaire.

b) Orientations à moyen terme

L'objectif premier du conseil d'administration sera de poursuivre l'œuvre des CA précédents en **assurant la sécurité financière de l'association**. Pour cela, les différents conseils d'administration s'engagent à poursuivre le **renouvellement des subventions et des dons**, cette tâche sera facilitée par la transmission des différents protocoles par le C.A précédent.

Avec la force active de nouveaux bénévoles, Homogène pourra **rechercher et répondre à des appels à projet** qui lui permettront d'obtenir des fonds supplémentaires et travailler avec de nouveaux partenaires.

Le **projet « territorialités »** réunit plusieurs partenaires du collectif ToutSEXplique 72. Ce projet coordonné par le CPVD (Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage) est une réponse à l'insuffisance du maillage associatif et de structures sanitaires dans les campagnes sarthoises notamment en ce qui concerne le champ de la santé sexuelle. Des municipalités de taille suffisante se situant au cœur d'une zone dépourvue d'associations, de service jeunesse et de structures sanitaires sont sélectionnées. Des stands associatifs portant sur la prévention, la sensibilisation et l'information seront tenus dans le cadre de forums et recevront un public scolaire en journée. Ces forums se tiendront également en soirée (des horaires accessibles à la population active) et seront ouverts au tout public. Il y a également la volonté d'actualiser les connaissances en santé sexuelle dans les Maisons de Santé pluriprofessionnelles. Ce projet permettra à l'association de se faire connaître, de s'implanter en milieu rural et d'établir une liste des territoires à pourvoir en priorité.

L'association a aussi été contactée par l'EPSM de la Sarthe (Etablissement Public de Santé Mentale) ainsi que le Pôle Santé Sud du Mans afin d'être sensibilisée à la prise en charge du public trans. Plusieurs soignant·e·s du Pôle Santé Sud souhaiteraient **mettre en place une équipe pluridisciplinaire de prise en charge des transitions médicales** et souhaitent que l'association soit partenaire.

Avec une santé financière plus conséquente, des bénévoles efficient·e·s et le développement de partenariats supplémentaires, l'association Homogène pourra **financer des formations ou des interventions extérieures dans le domaine des compétences psychosociales** afin d'accompagner au mieux le public reçu (en particulier en ce qui concerne les migrants LGBTI+ ou le dispositif Home au Mans).

Implantée depuis 1996 dans un local situé au sein de l'espace Philippe Goude, 26 avenue du Général De Gaulle au Mans, **l'association souhaite à moyen terme changer de local** puisque ce dernier ne répond plus à plusieurs besoins de l'association. Il reste peu accessible à un public à mobilité réduite. La fermeture de l'immeuble le soir et le WE rend difficile un accueil du public à une heure tardive et l'accès au matériel de prévention et de sensibilisation nécessaire pour diverses actions menées les WE. Le manque d'aération et de ventilation de ce local qui ne possède aucune fenêtre donnant sur l'extérieur, a entraîné la fermeture de ce dernier durant de longs mois lors de la crise de la Covid 19. Surtout, le fait que ce local ne possède pas de fenêtre, ni d'éclairage naturel (ex : puits de lumière) rend toute possibilité d'embauche d'un·e salarié·e impossible au sein de ce dernier. Or cette volonté d'embaucher un·e salarié·e fait partie des orientations à long terme.

Le conseil d'administration souhaite bénéficier d'une **formation approfondie pour se préparer à la fonction employeur** en vue d'embaucher un·e salarié·e. Elle a déjà rencontré l'équipe du CEAS 72 (Centre d'Etude et d'Action Sociale de la Sarthe) qui est prête à dispenser cette formation et à l'accompagner sur plusieurs mois.

Homogène souhaite enfin **modifier ses statuts** afin qu'ils puissent y intégrer la possibilité d'embauche d'un·e salarié·e et y fasse figurer le nouveau siège social pour donner suite au changement de local.

C) Orientations à long terme

L'embauche d'un·e salarié·e est une nécessité pour l'association. Un·e salarié·e aurait pour mission première d'œuvrer à la santé financière de l'association grâce aux demandes de subventions, aux recherches d'appels à projets. Une embauche permettrait d'assurer la pérennité de l'expertise et des connaissances de l'association même en cas de départ de bénévoles. Elle permettrait une présence en journée, donnant ainsi la possibilité de se rendre à des réunions avec des partenaires institutionnels et donc de pouvoir répondre davantage aux appels à projets. Cette embauche permettrait d'atténuer la charge de travail des différent·e·s membres du conseil d'administration et d'éviter ainsi l'épuisement des bénévoles. L'énergie bénévole économisée, pourra être réinvestie dans des missions de terrain.

L'ouverture de nouvelles antennes en milieu rural est au cœur des ambitions de l'association. Ces antennes permettraient d'être au plus proche du public concerné ; de s'adapter aux besoins spécifiques parfois très différents d'un territoire à l'autre ; d'être accessible même lorsque la personne n'a pas accès à un véhicule ou au réseau de transports en commun. Ces antennes permettraient une meilleure visibilité d'une population et des enjeux LGBTI+ au sein de la population rurale, population et enjeux encore trop souvent associés au monde urbain. Elles permettraient une meilleure identification et connaissance de l'association par les acteurs territoriaux (scolaires, sociaux, administratifs, médicaux, etc.) et enfin, elles continueraient d'œuvrer pour le dynamisme des campagnes.

Projets d'avenir de l'association	
Orientations à court terme 2023-2024	Répondre aux missions actuelles et poursuivre leur mise en œuvre Renouveler l'agrément JEP Poursuivre les demandes de subventions déjà obtenues Diversifier les demandes de subventions Relancer les demandes de dons Recruter de nouveaux bénévoles
Orientations à moyen terme 2024-2026	Assurer la sécurité financière de l'association Poursuivre les demandes de subventions et de dons Répondre à de nouveaux appels à projets Mettre en œuvre le projet territorialités Se former ou faire appel à des intervenant·e·s extérieur·e·s dans le domaine de compétences psychosociales Changer de local Se former pour se préparer à la fonction employeur Modification des statuts
Orientations à long terme 2026-2030	Embaucher un·e salarié·e Ouvrir de nouvelles antennes en milieu rural